

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEMATERIALISE  
DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES  
DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2021 – 09h00 EN VISIO**

**PRESENCES ET REPRESENTATIONS :**

	<i>Présent /Absent/Excusés</i>	A reçu procuration de
<b><i>Président du Conseil d'administration</i></b>		
Philippe RAIMBAULT	P	N. PELLEFIGUE
<b><i>Membres fondateurs</i></b>		
Hugues KENFACK (UT1C)	P	
Emmanuelle GARNIER (UT2J)	P	C. FARENC
Jean-Marc BROTO (UPS)	P	
Catherine XUEREB (INP)	P	
Bertrand RAQUET (INSA)	P	M. BOYER
Olivier LESBRE (ISAE-Supero)	E	
Christophe GIRAUD (CNRS)/Virginie MAHDI	E	
Jacques MADDALUNO (CNRS)	A	
<b><i>Personnalités qualifiées</i></b>		
Dominique FROMENT (CROUS)	P	
Olivier CHANSOU (ENAC)/ Philippe LE LIGNE	P	
Catherine MANCEL (ENAC)	P	
Pierre SANS (ENVT)	P	
Laurence RESSEJAC (ENSFEA)	P	
Pierre Fernandez (ENSAT)	P	
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)	E	
Thierry ALCOUFFE (ONERA)	P	
Eric DARRAS (IEP)	P	
Audrey LORIDAN-BAUDRIER (IMT Mines Albi)	P	
Christelle FARENC (INUC)	E	
Caroline BARRERA (INUC)	E	
Nathalie DUQUESNE (pôle AEROSPACE VALLEY)	E	
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST INNOVATION)	E	
Françoise TORRE (CFDT)	P	
Carole BONNEMAINS (CPME)	P	
Xavier PETRARCHI (CGT)	P	
Marie-Odile ROY (MEDEF)	P	
<b><i>Personnalités extérieures</i></b>		
Nadia PELLEFIGUE	E	
Maxime BOYER	A	
Jean-Louis CHAUZY	P	
Gilles CRASPAY (Cté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées)	A	
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-Mazamet)	A	
Norbert MELER (ville de Foix)	A	

<b>Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs</b>		
<b>SECTEUR 1</b>		
Cécile CRESPIY (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	P	S. LAVAL
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	P	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	A	
<b>SECTEUR 2</b>		
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	M.-F. VALAX
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Michaël POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	P	J. RENAULT
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Alexa CRAIS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
<b>SECTEUR 3</b>		
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Richard GUILLET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	P	
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	P	
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	P	
<b>SECTEUR 4</b>		
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	P	
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Marie-Françoise VALAX (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E	
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	E	
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	E	
<b>Représentants élus des BIATSS</b>		
<b>SECTEUR 1</b>		
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
Patrick PIERA (SNPTES)	P	
<b>SECTEUR 2</b>		
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	L. ARNAUD
Cécile DYBECK (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
<b>SECTEUR 3</b>		
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	A	
Olivier HELIES (SNPTES)	P	
<b>SECTEUR 4</b>		
François GUERIN (CGT FERC)	E	
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
<b>UFTMiP</b>		
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	P	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	

<b>Représentants des étudiants hors formation doctorale</b>		
<b>SECTEUR 1</b>		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	P	
Hugo PADILLA (Bouge tes campus)	A	
<b>SECTEUR 2</b>		
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	A	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour UT2J)	P	
<b>SECTEUR 3P</b>		
France BOYER VIDAL (Bouge tes campus)	P	
Quentin ESTRADÉ (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	A	
<b>SECTEUR 4</b>		
Valentin THEDON ( La Communauté des étudiant.e.s)	P	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	A	
<b>Représentants des étudiants en formation doctorale</b>		
Camille CHAMPIGNY (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	A	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	A	
<b>Membres avec voix consultative</b>		
Mostafa FOURAR, Recteur, Chancelier des Universités	A	
Cécile FROMION, Agent Comptable de l'UFTMiP	A	
Sabine FOULON Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat Sophie BONHOURE Dir. de l'Enseignement Supérieur du Rectorat	P	
<b>Invités permanents</b>		
Jacques CAVAILLE, Inserm	P	
Stéphanie LAVIGNE, TBS	P	
Frédéric PRADEILLES, CNES	A	
Jérôme DELORMAS, Isdat	A	
Patrick CAZENEUVE, SATT	P	
Jean-Denis FALISE, ICAM	A	
Bertrand GIRARD, IRT St Exupéry/DESCHEEMAERKER	A	
Muriel ROTH, CREPS,	A	
Pierre Benoit JOLY, INRAe	A	
Florence MORINEAU, IRD	A	
Marc PENAUD, CHU de Toulouse/ANNE FERRER	P	
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	P	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE	A	
Sophie SIXOU, Directrice du DREI	P	
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	P	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU	P	
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes	A	
Colomba DUSSART, DGS Adj. et Resp.Service Aff. Jur. et Inst.	P	

<b>Invités occasionnels</b>		
Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI	A	
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV	A	
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE	P	
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	P	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD	P	
Jean-Marc SOULAT, Directeur du SIMPPS	A	
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	P	
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaines	P	
Corinne BALAYRE, secrétariat de direction	p	
Corinne MARIE-ANNE , saji	P	
Eugény PERRON-BODIN, Développement Durable		
François DOLVEK, SGE	P	
Aude ARCHAMBAULT, responsable SAF	P	
Patrick Lévy	P	
Fanny LALLEMAND	P	
JY.LOPEZ, Responsable SNUT	A	

<b>1. Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 15 octobre 2021</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
<b>2. Politique générale</b>	
P. Raimbault	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Présidence fait chaque année ce bilan
B. Jouve	Remercie pour ce document montrant le travail accompli. Sur le document il serait bien d'avoir pour chaque point des lignes détaillant les sujets. Il a, pour sa part, relevé 3 points : deux points sur le volet recherche : la convention de site du CNRS, qu'y a-t-il dedans ? ; participation au SRESRI : comment l'UFTMiP y participe ? Autre point relatif à la consultation sur l'IA Cocacia, par qui est-elle organisée ?
P. Raimbault	La convention CNRS de site a été signée début novembre. Travail mené cet été par le Bureau Recherche sur la notion de mandataire unique, point d'évolution. Permet d'identifier avec le CNRS des lignes stratégiques autour des pôles et axes disciplinaires pour mener ensuite un travail d'approfondissement.  Consultation de la Région sur le SRESRI : temps d'échanges préparés dans certains Bureaux pour porter collectivement les objectifs. Il y aura un deuxième temps avec des suggestions de nouveaux dispositifs ou des aménagements début 2022.  Sur le Projet IA financé par la Région et porté par G. Kaminski, recrutement dédié d'un ingénieur de recherche pour mener une consultation citoyenne sur les techniques d'intelligence artificielle.
M. Pouzenc	Pouvez-vous nous donner des informations sur l'évolution du dispositif ADI, allocations doctorales d'autant que UT1 se serait retiré récemment ?
J. Vicente	C'est en cours. UT1 a retiré son support considérant le sujet non pertinent pour le laboratoire concerné, ce qui a créé une incompréhension générale du Bureau Recherche ; attente d'une position d'UT1. En attente d'une réponse sur un sujet de thèse UT1/UT2 sur la question des violences au sein des couples, approche juridique et ethnologique, aval de l'axe 5.
P. Raimbault	Evolution éventuelle de l'ADI : les allocations doctorales seraient fléchées par la Région prioritairement sur des défis clés, discussions sur ce qui reste.
J. Vicente	Constat partagé des opportunités scientifiques de l'ADI et des difficultés. Recherche d'un système plus sécurisant et qui génère moins de frictions entre établissements et les candidats. Le programme Cocacia commence en février prochain.
P. Raimbault	« Approuvez-vous la présentation annuelle de la politique générale et de la stratégie de développement de la COMUE ? »
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 59 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 2 adopté

3. Point d'étape sur le projet UT 23	
P. Lévy	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
J-M Broto	Il a indiqué sa position au Conseil des membres de vendredi dernier. Le volet recherche tel que présenté a été bien accueilli et il le trouve intéressant. C'est la partie institutionnelle qui n'est pas à la hauteur du projet de site. Or force est de constater que les projets de site sans ambition institutionnelle ont été recalés. Il y avait des solutions plus ambitieuses qui auraient pu être envisagées avec une logique de cercles de coopération, mais un cercle avec un seul établissement, c'est compliqué. Avec ce projet on ne s'engage vraiment pas dans la trajectoire d'un projet ambitieux.
P. Lévy	Nous avons beaucoup discuté. Il faut trouver quelque chose qui ne convienne pas seulement qu'à l'UPS. On peut s'intéresser aux résultats de Lyon mais quand on regarde les critiques : le spectre est un peu trop large et vague. L'EPE lyonnais ne donne aucune garantie sur ses liens et leur solidité avec ses partenaires. Il faut vraiment décrire les éléments d'intégration entre les établissements pour réussir. Ce qui a été choisi est le choix collectif. Il faut maintenant considérer que nous jouons cette carte et le faire vraiment. A défaut, nous donnerions un signal très négatif.
A-M O'Connell	On parle de la Comue expérimentale comme d'une première étape : qu'y-a-t-il après ? N'est-on pas en train de repousser des échéances et des projets de discussion ? Un recensement exhaustif a été fait : les disciplines dont on voit l'impact par le système de citation sont des sciences formelles ou expérimentales et ne sont prises en compte que les publications en anglais. Seule la discipline « Economics » ressort à UT1 ! On ne voit pas le droit. Se pose le problème de toutes les autres publications des autres domaines de recherche notamment en SHS et tout ne se publie pas en anglais. On présente beaucoup ces disciplines scientifiques et rien n'est montrée pour savoir ce qu'il en est des autres disciplines.
J. Vicente	Il est discuté en ce moment une annexe sur les marqueurs d'excellence qui combinera ce qui constitue la norme et une partie sur l'ensemble des disciplines dont la norme n'est pas celle-ci, moins quantitative et plus qualitative. On y mentionne par exemple que le rapport de l'alliance Athéna précise l'utilisation à 18% de la langue anglaise chez les juristes et 61% chez les économistes pour les SHS. Il sera précisé que ces marqueurs ne sont ni pertinents, ni utilisés pour les sciences sociales, et indiqué que l'analyse bibliométrique est trop limitée. Emergence des disciplines et des thématiques remarquables de recherche sur la plateforme HAL. Norme standard en termes de critères d'excellences et corrections de ces biais qui seront signalés et corrigés en ce qui concerne les disciplines SHS et <i>computer science</i> .
P. Lévy	Il souligne le souci d'intégrer à la fois les SHS, et spécifiquement le droit et l'économie, puisque TSE accepte de contribuer. Sur la première question : si aujourd'hui on annonce une étape qui n'est pas atteignable par les établissements, ce n'est pas raisonnable. Cette première étape est un progrès important et est faite pour plusieurs années. Le fait que l'ensemble des établissements se trouve dans un seul projet ce n'est pas négligeable à Toulouse et présente 'intérêt d'être une solution faisable.

J.-L. Chauzy	Nous avons un projet qui nous permet de passer la barre collectivement. Il permettra de donner à Toulouse une visibilité sur le plan national et sur le plan économique avec nos partenaires.
H. Kenfack	Le projet qu'a présenté P. Lévy est celui qui a été adopté en conseil des membres, non sans difficultés, et ce dernier a accepté cette trajectoire institutionnelle. Il faut effectivement lever les doutes pour défendre le projet. Ne pas dire quelle est l'étape 2 n'est pas pertinent : il faut se préparer à cette question même si on n'en a pas parlé entre nous. A nous de convaincre sur la suite. Il faut un embryon d'étape 2 pour avancer. Sur le projet scientifique on se retrouve et il faut déjà s'en réjouir. Si on ne construit pas le paysage scientifique toulousain dans 10 ans, on sera en retard.
P. Lévy	Ce message est important. Il lui semble que ce qui peut aider dans les semaines suivantes c'est la confiance, la clarté et la précision sur les objectifs. On va sans doute partir sur des choses conceptuelles et des choses pratiques. Cela permettrait de clarifier si ce n'est l'étape 2, au moins la trajectoire.
Ch. Lutz	On attendait ces grandes lignes du projet et le rétro planning. Est-ce que les membres du CA auront les éléments avant le dépôt du 1/02 ?
P. Lévy	Sa recommandation est de faire voter les CA sur ces engagements. On aura sans doute à travailler jusqu'à la dernière minute sur le projet dans le détail mais les éléments du PIA devront être votés dans les CA.
P. Raimbault	Nous avons un CA extraordinaire fin janvier sur ce sujet.
Ch. Lutz	On a dit que les premiers résultats du PIA4 c'était important. On connaît celui de Lyon mais quid des autres sites ?
P. Lévy	Les sites qui ont été labellisés sont déjà structurés et ceux en structuration n'ont pas été retenus. Le projet de Bourgogne a été labellisé (projet en microbiologie de très bon niveau). Le fait d'avoir annoncé un établissement expérimental à Lyon n'a pas suffi car le lien avec ses établissements n'a pas été jugé clair. C'est la cohérence entre les partenaires qui est fondamentale et l'intelligence de l'organisation prévue. Les résultats de la vague 1 ne nous démentissent pas sur ce point.
M. Pouzenc	Parmi les lauréats il n'y a pas des établissements qui sont COMUE expérimentale ce qui laisse à penser que la trajectoire institutionnelle n'est pas première dans les critères. Ce qui compte c'est la qualité scientifique du projet.
P. Lévy	Pas d'accord avec cela. Le projet scientifique de Toulouse est bien sûr important et notre projet est bon et qualitatif. La partie institutionnelle est très importante, il faudra décider du comité de pilotage et montrer en quoi ce projet change le site.
M. Pouzenc	On est arrivé à un certain consensus sur un projet de Comue expérimentale. Ne peut

	<p>pas dire que c'est le projet du site ? Indiquer que c'est une première étape cela ne nous satisfait pas ; c'est un peu vendre de la poudre aux yeux au jury international et risque de dévaloriser le travail mené sur le site. Le schéma présenté au CA du 15/10 montre plusieurs forces par domaine, quelques transitions... Aujourd'hui on ne voit plus les transversalités sur les transitions qui pourraient faire projet commun en passant par diverses disciplines. A-t-on des éléments autour de ça ? On a des thèmes mais il ne voit pas ce qu'on va faire et comment ? Il est un peu inquiet sur la possibilité d'avoir une forme de concertation autour de ce projet et dans quels délais. Sur les statuts il voit qu'on a deux mois pour les rédiger et se prononcer dessus : c'est rapide comme délais pour permettre une concertation large avec l'ensemble de nos communautés.</p>
P. Lévy	<p>Il partage ces impatiences, mais il fait avec ce qu'il a. La transition il est bien là dans le projet. On ne crée par une Comue expérimentale pour 3 mois. C'est une première étape. Elle ne donnera pas un label de grande université de recherche. Mais c'est une étape positive dans cette direction et cela remet Toulouse dans la course.</p>
F. Marchal	<p>On a l'impression qu'au niveau des directions il n'y a pas de collectif. Il nous faut une bonne équipe et des meneurs de jeu : cela est inquiétant. Quand aurons-nous les premières ébauches sur ce projet ? Qu'en est-il des cabinets de conseil qui devaient nous aider à écrire le projet ?</p>
P. Lévy	<p>Il a montré les grandes orientations mais la question est aussi de savoir ce qu'on va financer sur le PIA4. Il y aura donc des objets à définir à ce titre. Quand on écrit le projet scientifique avec les pôles de recherche, les DU sont associés. Il en a rencontré une soixantaine, il n'a pas reçu de critiques sur la façon dont ces derniers ont travaillé sur le projet de recherche. Sur le projet de formation il faudra présenter rapidement ce que l'on a.</p>
P. Raimbault	<p>Sur le groupe formation on a mis sur le site dédié les compte-rendu cette semaine et on joindra le document de ce matin. On travaille désormais avec le cabinet CMI qui va venir en appui sur ce gros travail d'écriture.</p>
E. Garnier	<p>Elle souhaite avoir un discours un peu plus positif. Bon positionnement du projet. Et convergence des établissements. Sur le projet : Formation et Vie étudiante, ce sont deux domaines que nous souhaitons agréger au projet scientifique. Les éléments restitués sont intéressants et on aura des facilités à converger. Au fond nous avons un beau projet auquel nous souhaitons tous adhérer. La question institutionnelle ou plutôt organisationnelle au niveau des institutions reste à travailler. Question de savoir si c'est un pas qui permet d'en faire un autre ? Quand on a écrit dans les textes qu'on ciblait une grande diversité de recherche, on sait que la GUR n'existe pas en tant que label : c'est une reconnaissance qui a eu une valeur formelle à un moment donné. Nous ciblons donc une ambition à travers cette phrase, mais cela n'induit pas une définition des diverses étapes pour y parvenir. Qui aurait dit il y a quelques années auparavant que nous aurions l'ordonnance de 2018 permettant ces constructions de Comue expérimentale ? Cela ne préjuge pas ce qui peut se faire par la suite. Nous disposons d'un véhicule, certes peu parfait, mais qui nous permettra de construire notre projet plus efficacement que ce qui a eu lieu ces dernières années (ex du CAC qui n'a pas fonctionné correctement). Passons cette première étape et profitons des 10 prochaines années pour construire la suite de façon plus efficace. Il est hasardeux de</p>

P. Lévy	<p>préjuger de ce que sera l'université dans 10 ans. Si nous n'avons pas de vision à long terme il faut utiliser une méthode plus pragmatique et qui est la voix de la raison. Diversité et attentes diverses d'où la difficulté d'harmoniser notre vision à long terme. J-M Broto a évoqué la méthode des cercles et a dit que s'il est seul dans un cercle cela ne peut fonctionner : prenons acte. Il y a une impossibilité de faire autre chose.</p> <p>Tout ce qui a été dit aujourd'hui indique qu'il y a un projet politique à Toulouse et qu'il faut le mener à bien.</p>
B. Raquet	<p>C'est bien que J-M Broto ait verbalisé son point de vue et une forme de déception. Il est essentiel que l'on soit soudés à quelques semaines du dépôt du dossier. Nous sommes passés par plein d'étapes mais nous n'avons pas encore atteint celle d'aujourd'hui qui est proposée. On a parlé de fusion non comprise par les communautés. Ensuite on a posé un autre projet à moins nombreux qui n'a pas abouti. Aujourd'hui on a plusieurs positions selon les établissements et on se retrouve sans solutions satisfaisantes, notamment pour l'UPS. Convaincu que cette étape est très attendue par les collectivités, par le MESRI et que si nous arrivons à la concrétiser, et en retrouvant une forme d'optimisme sur notre capacité à réussir, nous avons un beau projet en embarquant tout le monde. Ce qui ne nous rend pas service c'est l'appellation de Comue expérimentale qui suscite une certaine aversion. Sur le pour quoi faire, nous sommes bien alignés : c'est positif.</p>
C. Xuereb	<p>Elle souscrit sur ce qui est dit par UT2 et INSA. On aurait aimé avancer un peu plus mais il est très bien que nous puissions embarquer le collectif dans cette proposition. Un travail de fond énorme a été mené sur la stratégie de site car on n'a jamais été aussi loin dans le domaine de la recherche et de la formation et sur le volet inter-sciences. C'était un travail nécessaire. Sur la forme institutionnelle si elle nous paraît un peu légère, elle nous permet de porter ce projet. Toute autre forme incohérente avec les stratégies de recherche et de formation nous aurait amenés à l'échec. Nous sommes donc partis sur un modèle qui nous donne une chance d'aboutir. Sur les étapes ultérieures il faut que dans certaines communautés il y ait plus de confiance en soi et en les autres. Idée de respecter les cultures des uns et des autres et il faut les rassurer sur ce point pour les embarquer. Il faut que nous ayons des convictions pour défendre ce projet.</p>
T. Alcouffe	<p>Il porte le message de son PDG qui souligne que les partenaires académiques génèrent des projets de qualité avec l'ONERA et il souhaite que le projet soit tout aussi porteur. Nous répondrons présents sur le volet aéronautique.</p>
P. Rimbault	<p>Il est prévu un CA exceptionnel mais cela n'exclue pas d'organiser des séances informelles : on propose aux administrateurs élus d'échanger courant janvier pour favoriser la transparence, en proposant d'autres présentations du dossier que celles faites au CA.</p>
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
<b>4. Campagne d'emplois 2022 de l'UFTMiP</b>	
B. Queulin	<p><i>Cf. PWP présenté en séance</i></p>

B. Jouve	Comment choisissez-vous entre concours interne et externe ? N'y a t-il pas de possibilités de mutation au niveau du site ou est-ce que les personnes déjà en poste peuvent intégrer les postes vacants ?
B. Queulin	Il doit y avoir une répartition entre les concours internes et externes car on ne peut pas ouvrir que des concours internes au sein de l'établissement. Il peut arriver que des personnels en interne déjà là n'aient pas assez d'expérience pour se placer sur le concours. Autre cas, lorsqu'on a du mal à recruter sur un poste, le concours externe permet d'élargir de recrutement.
O. Jankowiak Gratton	Sur quasiment la totalité de ces postes, on a déjà ouvert à la mutation ou ouverture à des agents non titulaires et nous n'avons pas eu de candidats ; dans ce cas on ouvre au concours.
X. Pétrachi	Sur le transfert du SGE, question sur nombre de personnels transférés.
P. Raimbault	28 emplois transférés, dont 26 occupés par des titulaires, et deux qu'on ouvre dans cette campagne d'emplois
F. Marchal	Sur le chargé de collections muséales : quelles sont ses fonctions et son périmètre d'intervention ?
B. Queulin	Il s'agit d'un poste au sein du service CST du DRDV. Ce poste était occupé par une personne qui dirige maintenant le service CST ; il est ouvert pour la remplacer.
P. Raimbault	L'idée est aussi de consolider le média Exploreur qui a de plus en plus de succès. Il précise que le CT a donné un avis favorable unanime.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
<b>5. Budget initial 2022 de l'UFTMiP</b>	
A. Archambault	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
M. Pouzenc	Il a consulté les documents transmis : sur le fonds de roulement de l'établissement principal il constate que l'on passe de 3M6€ à 2M2€. N'arrive-t-on pas là à un plancher ?
A. Archambault	Il faut raisonner en nombre de jours : du fonds de roulement final de l'Etablissement, nous avons déduit des montants que nous mettons en réserve et que l'on garantit. Quand nous devons réaliser une reprise sur fonds de roulement, nous étudions cela à la lumière de seuils critiques indiqués par le ministère du budget (pour être en sécurité il faut au moins 15 jours en fin d'exercice ; en étant à 29 jours nous sommes larges).
J. Gergaud	Frais de fonctionnement sur ANITI de 10M€ : ça lui paraît énorme.
A. Archambault	Cela peut s'expliquer par les mises à disposition des personnels venant du privé (mentionnés en fonctionnement) ainsi que les frais de fonctionnement de laboratoires,

J. Gergaud	les futurs loyers sur le B612. Dans la note de présentation il y a une liste de ces dépenses. ANITI étant un projet temporaire et nous avons essayé de ne pas partir dans une logique d'investissement.
O. Jankowiak Gratton	Chaque labo et chaque opération a son fonctionnement. Il ne comprend pas cette part importante.
F. Marchal	Part importante qui correspond au remboursement des mises à dispositions. C'est la masse salariale, mais comme c'est remboursé cela entre dans le fonctionnement.
A. Archambault	Quels sont les contrôles budgétaires mis en place au niveau de l'UFT ?
	Comité de pré-CA auquel assiste le rectorat + compte de résultats avec avis des commissaires aux comptes présenté au CA en début d'année.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
<b>6. Prime à la direction de la MUFAMEX</b>	
P. Raimbault	Prime de 5 000€ par an pour la direction. Montant pris sur le budget MUFAMEX
M. Pouzenc	Question sur la décharge de service. Quelle quotité ?
P. Raimbault	Actuellement 100%
M. Pouzenc :	Cela équivaut à un temps de charges d'un VP d'UT2J (établissement de 30.000 étudiants).
P. Raimbault	Le ministère qui a fait cette proposition a étudié cela. Le COE l'a adopté. Nous avons eu beaucoup de problème à trouver des candidats et cela permet d'apporter une attractivité au poste.
P. Piera	Est-ce que les autres collègues ont des primes ?
P. Raimbault	Il y a une secrétaire exécutive qui est une personne mexicaine expatriée en France et qui a un niveau de salaire lui permettant de faire face à cette expatriation. Pour les autres pas de primes.
P. Piera	On voit au niveau de la campagne d'emplois les problèmes de recrutement et on voit qu'il y a une problématique d'attractivité.
P. Raimbault	On est sur une question connexe. Sur l'attractivité des personnels BIATSS il y a par exemple des tensions sur des métiers comme le numérique. On entame en 2022 un chantier sur la politique indemnitaire et on reviendra la présenter.
P. Puech	Trouve aussi que cette prime est très conséquente et souvent ce type de prime est pour des personnes qui gèrent beaucoup de personnes.

P. Raimbault	En termes d'équipe ce ne sont que 4 personnes, par contre il y a un gros travail de constitution de réseaux de chercheurs ce qui justifie une forte implication.
C. Lutz	En point de comparaison cela correspond à la direction d'une grosse composante et ça lui paraît aussi décalé.
P. Raimbault	On peut vous donner les éléments qui avaient été également voté en CA (décharges et une prime équivalente). Il insiste sur le caractère différent de la MUFRAMEX. C'est un objet hébergé avec des partenaires du Mexique. Il rend compte de ce que nous a demandé de faire le COE de la MUFRAMEX. Il rappelle qu'on a eu une réelle difficulté à recruter avec plusieurs appels à candidatures infructueux.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 11 - Non : 12 – NPPV : 0 – Abstention : 23 sur 46 votants => <b>rejeté</b>
<b>7. Actualisation des tarifs URFIST</b>	
C. Roussy	Pas de remarques
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
<b>8. Tarifs <i>summer school</i> FLE 2022</b>	
S. Sixou	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
A. Cockx	Il lui semble que les autres tarifs de <i>summer school</i> sont moins importants. Langue A2 B1 ? n'est-ce pas faible ?
S. Sixou	Il s'agit de deux semaines donc ce sont les tarifs standards. Sur la langue, ce sont des débutants et il n'y pas de certification délivrée à l'issue.
M-A O'Connell	Est-ce que ce sont des étudiants étrangers déjà inscrits ?
S. Sixou	Ce sera ouvert à tout étudiant international et à ceux qui sont inscrits dans un programme avant la rentrée, en période estivale.
M. Pouzenc	12 places proposées semble peu pour l'ensemble du site.
S. Sixou	Idée de bien les encadrer sur le plan pédagogique et en fonction des demandes on adaptera le nombre de classes en fonction du besoin.
C Lutz	Comment va t'on apprécier la marge de progression puisqu'il n'y a pas de diplôme délivré ?
S. Sixou	Il n'y a pas de recherche de certification ou d'un résultat pour atteindre un niveau absolument. Pas de validation.
I. Kawa Toppor	Sur la question de l'évaluation elle voit que cette <i>summer school</i> permet d'acquérir 1,5

S. Sixou	ECT : comment cela va-t-il se répartir à la formation future de l'étudiant ?  L'UFT est habilitée à délivrer ces ECTS mais par contre cela n'est pas intégré dans un parcours pédagogique. C'est une forme de reconnaissance du temps de travail. On peut rajouter des grilles en progression. Pas d'évaluation de la marge de progrès, mais validation du temps de travail.
C. Lutz	Grille de niveau à proposer pour montrer la progression dans cette grille.
S. Sixou	L'idée est de faire progresser chaque étudiant avec un test qui correspond à un niveau de progression mais pas de certification. On peut effectivement la rajouter.
M-A O'Connell	Concernant la progression, il ne faut pas voir ce type de dispositif comme autre chose qu'un bilan de compétences et accompagner les étudiants pour apprendre par eux-mêmes. Ce programme a vocation à être un accompagnement d'un parcours tout au long de la vie en donnant des outils pour une autonomisation de l'étudiant.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adoption adopté à l'unanimité
<b>9. Contrat pluriannuel de site 2021-2026</b>	
P. Raimbault	<i>Cf. document envoyé au CA</i>  On attendait des éléments du MESRI au 15/10 qui sont arrivés plus tard. Quelques remarques sur le projet scientifique de l'UT, demandes de précisions. Prise en compte des remarques du Ministère et reprise du texte relatif aux principes fondamentaux de l'UT comme l'ambition de la trajectoire institutionnelle du contrat de site.  Nous soumettons ce document pour indiquer qu'il correspond largement à ce qui a été travaillé dans les GT, indiquer les réponses apportées à des points et affiner les jalons et indicateurs.  Nous reviendrons en début d'année prochaine pour soumettre le document finalisé au vote du CA. Pas de vote aujourd'hui car la version adressée est celle quasi définitive qui est remontée au MESRI.
A. Cockx	Sur le texte et les principes, il est satisfait que les remarques données soient remontées. Sur les indicateurs, le texte reflète les priorités que l'on veut donner et on est en train de quantifier ce qu'on veut faire. Certains indicateurs le déçoivent : sur recherche (annexe p.28), sur le nombre de thèses en cotutelle et de contrats CIFRE il y a une progression quasiment nulle en 5 ans ce qui n'est pas très positif.
P. Raimbault	C'est par rapport au contexte national et local : baisse des doctorants et du nombre de cotutelle c'est pourquoi l'idée d'arriver à les stabiliser nous paraissait important.
A. Cockx	C'est dommage et ne comprend pas qu'on ne se fixe pas d'objectif plus ambitieux. Programme DILAMI, sur le nombre d'étudiants accueillis, passer de 67 à 70 c'est modeste comme augmentation vu le nombre d'étudiants étrangers qui veulent entrer dans des formations. Occitanie est une terre d'accueil des étudiants étrangers et il ne comprend pas.

S. Sixou	On a commencé cet affichage au vu de ce qui se fait mais on est en discussion pour essayer d'ouvrir le système et être plus ambitieux. C'est en partie une question de financement qui limite.
A. Cockx	Transition numérique. On voit une progression de 1100 à 3000 : on peut amener des éléments positifs à l'enseignement à distance, mais là on est plus en train de gagner en productivité, en réduisant les coûts et augmenter le nombre de cours à distance ce qui n'apporte pas forcément une qualité au niveau de la formation et une diminution des relations avec les étudiants pour les faire progresser. Manque d'ambition d'un côté et une ambition qui lui apparaît exagérée sur ce point.
O. Carreras	Elle rappelle qu'hybridation couvre quelque chose de large : utilisation des outils numériques pour améliorer l'encadrement et les ressources, outils proposés aux étudiants mais pas d'augmenter les cours à distance, bien au contraire. Proposer plus d'outils pour travailler régulièrement pour les étudiants. Il ne faut pas réduire l'hybridation à ce qu'on a connu en mise à distance subie.
J.-L. Rols	Il faudrait pour chaque indicateur mentionner la source qui a permis de construire cet indicateur. Définir la source et la robustesse de ces indicateurs et définir le contexte et l'ambition fixée 2021.
P. Raimbault	La construction s'est faite en lien avec les Bureaux ou les projets où on était impliqués. Sur le suivi, on sait qu'on devra avoir quelque chose de robuste, c'est pourquoi nous nous sommes assurés en amont de notre capacité à produire les données ciblées.
A-M. O'Connell	Il faut penser à l'intégration et la formation d'autres publics. Dans des masters à orientation professionnelle ou avec vivier de salariés. Les masters à distance peuvent être un formidable vivier de formations.
M. Pouzenc	Il a apprécié que leurs contributions soient prises en compte sur ce projet de site. Pourrait-il en être de même pour le PIA4 ?
P. Raimbault	Bien sûr, début janvier on aura beaucoup plus de formalisation. Idée d'un GT sur la base de volontaires pour agir et permettre de faire passer des messages. Nous allons regarder les remarques qui nous ont été remontées.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
<b>10.1 Convention et RATF du SIE SGE</b>	
O. Jankowiack-Gratton	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Introduction sur la situation : mise en place des outils de travail à distance, reprise des dossiers des agents. Vote du budget initial et de la campagne d'emploi. Désignation de la future directrice. Objectif du moins de changement pour les agents en termes de temps de travail, rémunération...
C. Dussart	Présentation du cadre juridique, la convention et le RATF.

M. Pouzenc	Possibilité d'intervention sur d'autres campus ?
O. Jankowiack-Gratton	Rien n'est prévu en ce sens, c'est ouvert.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0 adopté à l'unanimité
<b>10.2 Suppression de la Chancellerie et transferts des biens, droits et obligation à la Comue</b>	
C. Dussart	<i>Cf. PWP présenté en séance</i>
P. Raimbault	Vote de la disparition de l'établissement et acte effectif d'accueil de celui qui reçoit le SGE.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 60 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 1 adopté
<b>10.3. Désignation à la direction du SGE</b>	
P. Raimbault	<i>Cf. PWP présenté en séance</i> Proposition de désigner Mme Stéphanie Pierron.
<input checked="" type="checkbox"/> vote <input type="checkbox"/> info	Oui : 61 - Non : 0 – NPPV : 0 – Abstention : 0. Approbation à l'unanimité. Adoption à l'unanimité
<b>11.Présentation de la plateforme DATAVUE</b>	
M. Le Hung	<i>Cf. PWP présenté en séance + démonstration de l'outil</i>
P. Puech	Qui va avoir accès à cet outil ?
M. Le Hung	DRSU et les services en lien avec les villes universitaires d'équilibre ainsi que les établissements qui vont décider des accès à cette plateforme + les partenaires régionaux.
D. Froment	Il serait intéressant que le CROUS puisse avoir accès à cette plateforme.
M. Le Hung	C'est prévu.
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
<b>12. Liste des conventions 2021</b>	
	Pas de remarques
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
<b>13. Dates du CA 2022</b>	
P. Raimbault	Pas de remarques
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	
<b>14. questions diverses</b>	
	<i>L'organigramme de l'UFT demandé lors d'un précédent CA est en ligne :</i> <a href="https://www.univ-toulouse.fr/universite/organisation">https://www.univ-toulouse.fr/universite/organisation</a>

C. Lutz	Concernant les dépôts dans le cadre des AAP, est-il possible d'avoir l'info des projets déposés par l'UFTMiP ?
P. Raimbault	Oui, on peut le faire. Un AMI sur les formations émergentes a été lancé : l'UFT a déposé deux projets, un sur les publics empêchés et un sur la sensibilisation au DD en lien avec des établissements
S. Sixou	Ce deuxième projet a vocation à donner un cadre méthodologique et avec des étudiants très engagés sur ce sujet.
P. Raimbault	Actuellement sont en cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un travail sur l'AAP Label sciences pour et par la société (SAPS)</li> <li>- Un travail préalable pour un AMI prévu au 15/01 sur les campus pour les filières émergentes (campus Hydrogène) avec un montant assez important.</li> <li>- Le projet Pad'Occ labellisé pour lequel on a obtenu des garanties (75% subvention pour 25% d'avance remboursable – confirmation ce jour par le MESRI) ; travail de finalisation dans les prochains mois.</li> <li>- Un travail sur l'EDT sur un programme <i>Cofund</i> pour inciter à la mobilité des doctorants avec des partenariats privilégiés à mettre en place.</li> </ul>
<input type="checkbox"/> vote <input checked="" type="checkbox"/> info	